

Dépenses gouvernementales

M. Chrétien: J'ai 120 lignes à parcourir et je n'en ai lu que cinq.

M. Fairweather: C'est tout truqué et vous le savez.

M. Chrétien: Pas du tout. Il s'agit de dépenses qui étaient prévues mais auxquelles on a appliqué des réductions; donc, ce n'est pas truqué.

M. Fairweather: Voilà bien une de vos difficultés, la crédibilité.

M. Chrétien: Au cours des années 1973, 1974 et 1975, l'augmentation annuelle des dépenses de la fonction publique a été en moyenne de 6 à 7 p. 100. Dans le Livre bleu que j'ai présenté pour cette année financière, j'ai déclaré que cette augmentation serait ramenée à 4.1 p. 100. Dans le budget du ministre des Finances précédent, lui et moi avons proposé de la réduire encore de 1 p. 100 pour la ramener à 3.1 p. 100. Pour le programme de l'année prochaine, les dépenses de la fonction publique excéderont de 1.5 p. 100 celle de cette année. Tous les ministères sont touchés et les députés devraient se rendre au Conseil du Trésor où il ne se passe pas de jour sans que les ministères ne viennent nous réclamer plus d'argent et plus d'années-hommes.

M. Forrestall: A combien se montera le déficit?

M. Chrétien: Quand j'ai déposé le budget des dépenses en janvier, j'ai dit que l'augmentation des dépenses de cette année, par rapport à l'année précédente serait de moins de 16 p. 100. De nombreux oppositionnels ont déclaré que, d'après le dossier du gouvernement cela n'était pas possible. Je leur déclare aujourd'hui que non seulement la hausse des dépenses sera inférieure à 16 p. 100 mais qu'elle sera inférieure à 15 p. 100 l'année prochaine. J'ai la liste de toutes les dépenses gouvernementales. Dans le budget, le ministre des Finances précédent a déclaré que les besoins en liquidités du gouvernement se situaient à environ 35 milliards de dollars, si mes souvenirs sont exacts, et ce total reste inchangé. Si le ministre des Finances (M. Macdonald) a une nouvelle déclaration à faire, il la fera, mais pour l'instant nous nous en tenons aux prévisions budgétaires de juillet.

Le gouvernement propose un budget de dépenses de 32.2 milliards de dollars. Les lois adoptées par la Chambre des communes représentent déjà 56 p. 100 de ce total. Qui va proposer de ne pas payer les pensions de vieillesse? Qui propose de ne pas payer l'intérêt de la dette publique? Qui propose de ne pas payer aux provinces les versements de transfert fiscal que la législation fédérale leur a garantis? Qui propose de ne pas payer les allocations familiales? La Chambre a voté en faveur de tous ces programmes. Les députés de tous les partis ont voté pour ces programmes.

● (1550)

Une voix: Qui propose de réduire le budget de l'assurance-maladie?

M. Chrétien: Qui propose de ne pas payer pour l'assurance-maladie cette année et qui propose de ne pas payer les prestations d'assurance-chômage? Qui donc nous propose de ne pas nous acquitter de nos obligations au chapitre de l'assurance-maladie?

Une voix: Vous.

M. Chrétien: Qui n'est pas d'accord pour payer les prestations du Régime d'assistance publique du Canada, l'aide

[M. Forrestall.]

à l'enseignement post-secondaire, les pensions militaires, les subventions aux compagnies de chemin de fer pour l'entretien des voies secondaires, etc.? Qui propose de réduire tous ces budgets? J'aimerais que ces députés se lèvent et nous disent que ces programmes ne valent rien et qu'il faut les réduire. Dans son discours, le chef de l'opposition n'a pas proposé d'enlever une seule chose de notre budget de 32 milliards. La liste que je viens d'énumérer représente 56 p. 100 du budget gouvernemental.

Nous avons certains paiements contractuels. Qui propose de ne pas payer les programmes de formation de la main-d'œuvre au Canada? Qui ne veut pas qu'on continue à payer les 252 millions de dollars pour les usines d'épuration des eaux d'égout et les projets de logements sociaux de la SCHL? Qui propose de ne pas faire les paiements de transfert fiscal au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest? En tout cas, je suis heureux de voir le député de Yukon (M. Nielsen) de retour à la Chambre. Nous avons eu bien raison de nommer un sénateur libéral pour le ramener à Ottawa, car nous ne l'avions pas vu depuis longtemps. Qui propose de ne pas payer les avantages sociaux des employés de la Fonction publique qui s'élèvent à 95 millions de dollars? Qui propose de réduire les subventions aux provinces pour l'assistance judiciaire? C'est là un autre paiement contractuel. J'aimerais que certains députés nous disent lesquels de ces programmes il faut réduire. Les députés de l'autre côté gardent le silence. Levez-vous et dites-moi quels sont ceux dont il faut réduire le budget.

M. Howie: Il n'y en a aucun, mais votre ministre de la Santé n'essaie-t-il pas de réduire le budget de l'assurance-maladie?

M. Chrétien: Non, je parle de la présente année financière. Les députés ne veulent rien dire. Passons à un autre domaine.

M. Crouse: Madame l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je dois contester la déclaration que vient de faire le ministre. C'est mardi dernier, ici même, à propos du bill C-73...

Une voix: Au fait!

M. Crouse: Si le député là-bas veut bien rester tranquille un instant, je vais expliquer mon rappel au Règlement. S'il veut bien être aussi patient avec moi que je le suis avec lui, je vais exposer ce rappel au Règlement que voici. Le ministre a déclaré que personne de ce côté-ci de la Chambre n'avait fait la moindre suggestion raisonnable et ne risquant pas d'affecter le mode de vie des Canadiens en matière de restrictions. Mardi dernier, à propos du bill C-73, comme en témoigne la page 8491 du *Hansard*, j'ai présenté à la Chambre des propositions concrètes qui permettraient de restreindre d'au moins 500 millions de dollars le budget actuel, et le ministre s'est abstenu de tout commentaire sur ces propositions. Je lui demande maintenant de bien vouloir étudier sérieusement ces propositions dans l'espoir qu'il saura tirer profit de certaines d'entre elles.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Il s'agit là manifestement d'une question de débat et non d'un rappel au Règlement. Que le député veuille bien faire son intervention dans le cadre du débat.

M. Chrétien: Pour répondre au député, je dirais qu'il parle des frais de consultation dont il est question dans le livre publié par mon ministère. Il a déclaré que le montant de ces frais était d'un milliard de dollars, mais je lui ai